

ENTRE NOUS

JANVIER 2006 VOLUME 30, N° 3



LE SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA
D'UN OCÉAN À L'AUTRE

24/7



Service correctionnel
Canada

Correctional Service
Canada

Canada

Table des matières

ENTRE NOUS

JANVIER 2006 VOLUME 30, N° 3

EN COUVERTURE

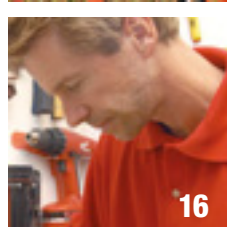
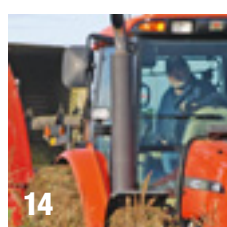
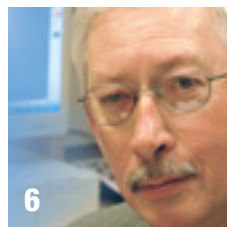


Dans cette publication de *Entre Nous*, vous découvrirez la grande variété d'occupations au sein du SCC et quelques unes des personnes qui assurent ces occupations 24/7, d'un océan à l'autre. Les occupations et les lieux de travail peuvent varier mais l'objectif demeure le même : la sécurité publique.

Dans le sens des aiguilles d'une montre : la garde d'honneur du SCC; une agente de libération conditionnelle dans la collectivité; une enseignante en soins de santé; un employé des services alimentaires à l'Établissement Sainte-Anne-des-Plaines; un agent de correction procède au dénombrement des détenus; un agent de correction vérifie les écrans de surveillance; une agente de libération conditionnelle à Terre-Neuve; des enseignants lors de la journée de l'alphabétisation à l'Établissement Leclerc; des membres d'une équipe de tournage japonaise en compagnie d'un conseiller juridique du SCC

Convention de la poste-publication N° : 40063960
Retourner toute correspondance canadienne ne pouvant être livrée au :
Service correctionnel du Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P9

TABLE DES MATIÈRES



Éditorial du commissaire	3
Un programme de cuisine qui enseigne bien des habiletés	4
Pour des communications ouvertes et efficaces	6
Préparer, surveiller et garder le contact	7
La Journée internationale d'alphabétisation	8
Travailler à la création d'un environnement communautaire	10
Les gardes d'honneur : un mouvement en croissance	11
La vie à la ferme	14
La formation contribue à la sécurité publique	16
Tendre la main aux quelques oubliés	18
Raisonnement et réadaptation	20
Assurer la sécurité dans l'établissement	20
Le dénombrement des détenus	22
Un régime pour sacs à ordures	22
Les membres de la collectivité du renseignement de sécurité resserrent leurs liens	24
Leadership renouvelé	24
Le Japon se penche sur le traitement des délinquants sexuels au Canada	25
Élaborer le plan stratégique du SCC pour l'exercice 2006-2007	26

Le magazine *Entre Nous* est publié par le Secteur des communications et de l'engagement des citoyens du Service correctionnel du Canada.

Les opinions exprimées dans les articles qui suivent ne reflètent pas nécessairement celles du commissaire.

Commissaire adjointe, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Lisa Hardey

Rédacteur en chef

Martin Bélanger

Rédaction, révision et photographie

Bill Rankin

Rédaction, révision française et anglaise

Djamila Amellal

Rédaction anglaise

Graham Chartier

Renseignements

Denis Bertrand

Traduction

Bureau de la traduction

Conception graphique

Accurate Design & Communication Inc.

Comité de rédaction

Nadine Archambault

Marty Maltby

Cathy Barnes

Julie McGregor

Julie Fournier-Elrefaie

Shereen Benzvy Miller

Christina Guest

Sandra Molineux

Ellen Henderson

Lucie Poliquin

Raymond Labelle

Mary Beth Pongrac

Jim Laplante

Bill Staubi

Ginette Leclerc

Lisa Watson

Suzanne Leclerc

Collaborateurs

Paul Provost, Nathalie Gervais

Les articles peuvent être reproduits, entièrement ou en partie, en précisant qu'ils sont publiés par le Service correctionnel du Canada.

L'équipe d'*ENTRE NOUS* serait heureuse de publier vos articles et lettres d'opinion, ainsi que de connaître vos suggestions d'articles. Les textes soumis sont susceptibles d'être révisés sur le plan du style et de la longueur. Veuillez indiquer votre adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre pendant la journée et faites parvenir votre envoi à l'adresse ci-dessous :

ENTRE NOUS/LET'S TALK

Service correctionnel du Canada

340, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0P9

Téléphone : (613) 995-5364

Télécopieur : (613) 943-2428

www.csc-scc.gc.ca

ISSN 0715-285X

© Service correctionnel du Canada

Janvier 2006

 Imprimé au Canada sur du papier recyclé

Dans le présent document, la forme masculine, qui a valeur de genre neutre, désigne aussi bien les femmes que les hommes.

ÉDITORIAL DU COMMISSAIRE



Un même but : contribuer au programme de sécurité publique du Canada

Bienvenue à ce nouveau numéro d'*Entre Nous*. La présente édition comprend des articles portant sur le travail de divers employés du Service correctionnel du Canada (SCC). Ceci vous donnera un aperçu de certaines tâches spécialisées dont s'acquitte le personnel du SCC.

Peu importe l'endroit où nous travaillons, peu importe la diversité des rôles et des responsabilités qui nous sont impartis, nous poursuivons tous le même but : contribuer au programme de sécurité publique du Canada.

Le SCC peut s'enorgueillir d'avoir toujours travaillé à rendre les collectivités plus sûres pour les Canadiennes et les Canadiens. Toutefois, la population carcérale change et nous ne pouvons nous reposer sur nos lauriers. Il nous faut donc réaligner nos priorités et nos ressources de façon stratégique pour relever les défis qui se dressent devant nous.

Les priorités stratégiques du SCC pour l'exercice 2006-2007 sont présentées succinctement à la page 26 de cette publication. Le prochain numéro traitera de façon plus approfondie des défis qui nous attendent et des stratégies que nous avons prévues pour les relever.

D'ici là, je profite de l'occasion pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2006. J'ai hâte de poursuivre mon travail avec vous au cours de cette première année à titre de commissaire et de continuer à réaliser avec vous des résultats pour les Canadiennes et les Canadiens. ♦

Keith Coulter
Commissaire
Service correctionnel du Canada



Un programme de cuisine qui enseigne bien des habiletés

PAR **Djamila Amellal**, agente de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photos : **Bill Rankin**

L'Établissement Sainte-Anne-des-Plaines, dans la région du Québec, a créé un programme – le Programme de cuisine – qui contribue à la production quotidienne de 2500 repas (petits déjeuners, déjeuners et dîners), qui sont préparés par des délinquants, supervisés par six membres du personnel du Service correctionnel du Canada (SCC). Ces repas servent à nourrir les quelque 900 délinquants des trois établissements du complexe carcéral, soit le Centre régional de réception et l'Unité spéciale de détention, et les établissements Archambault et Sainte-Anne-des-Plaines. Ce programme permet aux délinquants d'acquérir des diplômes qui les aideront à trouver un emploi à leur sortie en libération conditionnelle, ce qui facilitera leur réinsertion sociale.



Il est sept heures du matin et nous sommes dans la plus grande cuisine au sein d'un pénitencier fédéral, celle de l'Établissement à sécurité minimale, Sainte-Anne-des-Plaines. Tenues blanches et chapeaux sur la tête, une quarantaine de délinquants et des membres du personnel du SCC s'affairent autour des grosses bouilloires fumantes, au comptoir de la boucherie ou dans la section de la pâtisserie. Ils sont là depuis 5 h 30 et ne quitteront les lieux qu'à 11 h pour revenir vers 12 h 30 et finir vers 13 h 30. Au menu aujourd'hui - un menu établi selon le guide alimentaire canadien : soupe au pois, darnes de saumon, pommes de terre nature, petits gâteaux, jus et portion de lait.

Monsieur Roberto Trubiano, chef, Services alimentaires, au SCC depuis 23 ans et lui-même spécialiste en cuisine professionnelle précise : « L'établissement peut héberger jusqu'à un maximum de 175 délinquants et 45 d'entre eux travaillent dans cette cuisine. Dix de ces derniers font officiellement partie du Programme de cuisine. Ici, on les prépare pour le marché du travail. Ils sont dans la cuisine le matin et ils suivent leur cours académique en après-midi à l'établissement, avec un enseignant de la commission scolaire. Nos chefs ont beaucoup d'expérience et on utilise ce bassin d'expertise à bon escient. Nous disposons d'un budget approximatif de 1 200 000 \$ pour l'année, on effectue nos achats, on cuisine et on livre la nourriture. »

Une idée géniale

Selon M. Georges Flanagan, directeur adjoint, Services de gestion, au SCC depuis 22 ans, c'est en 1990 que l'idée de créer un tel programme a germé. « On a commencé à travailler sur ce projet



dans les années 90. Voulant donner des outils aux délinquants à leur sortie en libération conditionnelle et disposant d'un bassin d'expertise dans l'établissement, le directeur de l'époque, M. Jean Luc Gougeon, et M^{me} Josée Brunelle, gérante d'unité, ont travaillé à établir les assises de ce projet. On a contacté la commission scolaire, on a établi des profils pour les candidats et on a élaboré des programmes. On s'est déplacé dans les établissements pour faire connaître le projet et recruter des candidats. Beaucoup de vérifications sont bien sûr effectuées surtout si les postulants sont dans un établissement à sécurité moyenne. Le plan correctionnel, l'évaluation du risque et le niveau de sécurité sont des aspects à considérer dans le cadre de la sélection des candidats. On a structuré le programme au fil du temps et il est devenu ce qu'il est aujourd'hui. L'objectif principal a toujours été d'outiller les délinquants en leur apprenant un métier. »

Une formation reconnue qui ouvre des portes

La mise en œuvre officielle du Programme des cuisines remonte à un an. Les délinquants sélectionnés peuvent suivre un cours de 390 heures pour devenir aide-cuisinier, un cours de 435 heures pour être aide-boucher ou opter pour le cours d'aide-pâtissier qui dure 450 heures. « On exige le niveau de secondaire trois pour accéder au programme, précise M. André Bellemarre, gérant d'unité. On les forme pendant six mois et ils obtiennent un diplôme reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec. »

Lorsqu'ils adhèrent au programme de cuisine, les délinquants gagnent un salaire maximal de 6,90 \$ par jour et ils sont logés dans une habitation à part. « Ils sont rémunérés comme les autres délinquants, ajoute M. Flanagan. Leur gain, c'est l'apprentissage. »



De gauche à droite : Georges Flanagan, Roberto Trubiano et André Bellemarre dans le bureau d'où ils supervisent la cuisine.

Un chef cuisinier (à gauche) forme un délinquant au comptoir de la boucherie.

Un délinquant (à droite), supervisé par un chef cuisinier, remue la soupe du jour, dans la section des bouilloires de la grande cuisine de l'Établissement Sainte-Anne-des-Plaines.

La sécurité dans les cuisines

Monsieur Neil Elsmore, surveillant intérimaire, Services alimentaires, oeuvre dans le domaine depuis six ans. Quand on lui demande si la sécurité représente un défi dans une cuisine où plusieurs délinquants manipulent des couteaux et autres outils, il répond : « Même si nous manipulons des outils variés, il n'y a jamais eu d'incidents et je ne me suis jamais senti en danger. Mon travail consiste à produire des repas et à former des gens. Les délinquants affectés au programme sont bien sélectionnés. Ils démontrent un grand intérêt dans le programme et sont capables d'apprendre. De plus, lorsqu'on traite les autres avec respect, on ne peut récolter que du respect en retour. »

Plusieurs délinquants en libération conditionnelle ont pu se trouver un emploi dans le domaine et sont fiers de leur réalisation et d'avoir participé au programme qui leur a permis d'acquérir, en plus de la cuisine, bien d'autres compétences sociales nécessaires pour travailler en équipe et garder son travail. C'est pour cela que les employés à Sainte-Anne-des-Plaines s'accordent pour dire que le Programme de cuisine contribue de façon vitale à la réussite de la réinsertion sociale des délinquants. ♦

À gauche : Dans la section de la pâtisserie, un chef cuisinier prépare, avec l'aide d'un délinquant, la livraison du dessert du jour dans les autres établissements du complexe carcéral.

Pour des communications ouvertes et efficaces



Dennis Finlay

Le gestionnaire des communications de la région du Pacifique, M. Dennis Finlay, vient de terminer sa séance d'information matinale à l'intention de M^{me} Dianne Brown, conseillère spéciale auprès du sous-commissaire régional. La séance d'information – un événement quotidien – a porté sur les questions opérationnelles et l'examen de la couverture médiatique du Service correctionnel du Canada (SCC).

PAR **Graham Chartier**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photo : Offerte par Dennis Finlay

« Au cours d'une journée normale, nous recevons des médias trois ou quatre appels par jour, alors qu'en cas d'incident, nous pouvons recevoir entre 40 et 50 appels », dit M. Finlay. « Aujourd'hui, je travaille à une série de deux émissions télévisées sur les programmes d'interdiction de la drogue et de lutte contre la toxicomanie ».

Il avait parlé à un reporter de télévision à propos d'une nouvelle ligne téléphonique que les employés, visiteurs et bénévoles peuvent appeler s'ils désirent signaler des activités suspectes.

« Notre façon de faire pour empêcher l'entrée des drogues dans nos établissements a suscité l'intérêt du journaliste, intérêt qui a donné lieu à la série de deux émissions. »

Des antécédents comme journaliste

Il est facile pour Dennis de parler aux journalistes, étant donné que lui même a été un journaliste professionnel pendant 12 ans avant de travailler pour le SCC. En 1979, sa carrière a pris un virage inattendu lorsque le *Montreal Star* a fermé ses portes.

À l'époque, il était le spécialiste, au *Montreal Star*, de la Colline du Parlement à Ottawa. Lorsqu'il a su la mauvaise nouvelle, il a commencé à se chercher du travail auprès d'autres journaux. Un ami lui avait dit que le poste des relations avec les médias au SCC était à pourvoir.

« J'ai signé un contrat de six mois, et je ne croyais jamais que je dépasserais cette période », dit M. Finlay, croyant qu'il s'agissait d'un emploi temporaire. « À la fin du contrat, on m'a demandé si je voulais rester. Comme j'aimais le travail que je faisais, les personnes avec qui je travaillais et la dynamique du Service, j'ai décidé de rester ».

Le rapport MacGuigan

« À l'époque, notre réponse type était « je ne peux pas vous répondre pour la sécurité et le bon fonctionnement de l'établissement », et peu importe la question posée, nous nous réfugions derrière cette phrase.

Dennis se rappelle vivement que le système, y compris les communications, était en train de changer. En 1977, un sous-comité parlementaire qui menait une enquête sur les prisons fédérales a présenté son rapport intitulé *Rapport MacGuigan*, qui s'est avéré d'une grande importance.

« Je me souviens très bien de la recommandation 25, selon laquelle le Service correctionnel du Canada devrait être transparent et responsable. La recommandation avait été prise très au sérieux par le commissaire du SCC de l'époque, M. Don Yeomans, et par le commissaire adjoint des Communications, John Braithwaite ».

Parler de ce que nous faisons

Avec d'autres employés de la Direction des communications à l'administration centrale et des collègues dans tout le Canada, Dennis a travaillé à moderniser l'approche des relations avec les médias pour le SCC. Comme le SCC commençait à s'ouvrir au public canadien, Dennis a joué un rôle important à l'administration centrale du SCC, à Ottawa, comme porte-parole des relations avec les médias.



La formation des fonctionnaires du SCC dans tout le Canada

Il n'y avait pas de formation à l'époque pour aider les fonctionnaires du SCC à communiquer efficacement avec les médias.

« Nous avons pratiquement introduit les séances de formation pour les cadres supérieurs », dit Dennis au sujet du programme qu'il a élaboré avec ses collègues, Les Shand, Linda Lee et Jack Stewart.

« Il ne s'agissait pas de la façon de s'adresser aux médias mais pourquoi il était important de communiquer avec eux, et les journalistes étaient précisément notre moyen de faire passer le message au public. Nous nous sommes appliqués à établir un cours destiné spécialement au SCC sur la façon de traiter efficacement avec les médias. Nous devons faire plus que répondre aux questions – nous devons être proactifs.

« Lorsqu'on s'adresse à un journaliste, ce n'est pas précisément avec *lui* ou *elle* qu'on parle mais avec environ 150 000 lecteurs, 200 000 auditeurs et 500 000 spectateurs. Il fallait apprendre comment traiter avec les journalistes et faire passer le message aux spectateurs. J'ai voyagé dans tout le Canada et j'ai donné le cours de formation tout au long des quinze dernières années. »

Montrer un service émérite et dévoué

Depuis cette époque lointaine, Dennis remarque qu'il y a eu beaucoup de changements positifs.

« Je crois qu'aujourd'hui le Service est beaucoup plus accepté pour ses réussites qu'il ne l'était dans le passé. Je crois que ceci est, en grande partie, dû au fait que les cadres supérieurs sont prêts à parler aux médias. Ils les reçoivent dans les établissements et ils savent comment leur parler. Ils comprennent l'importance de faire passer le message.

« Nous pouvons dire que six sur dix des délinquants libérés ne retournent pas au système correctionnel, chiffres remarquables si l'on considère que les délinquants sont admis au système après avoir, pendant de longues années, mené un mode de vie criminel. Le fait de réussir à aider six délinquants sur dix à changer leur vie au bout de quelques années est vraiment remarquable. Le public doit comprendre que nous contribuons à la sécurité publique en déployant tous les efforts possibles, afin que ceux qui veulent réussir puissent le faire, et ne sortent pas des établissements pour faire de nouvelles victimes.

« Le public devrait comprendre que le Service est très efficace en ce sens, et que notre personnel dévoué fournit des programmes très efficaces. » ♦



Iqbal Sangha

PRÉPARER, SURVEILLER ET GARDER LE CONTACT

PAR **Graham Chartier**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Monsieur Iqbal Sangha est agent de libération conditionnelle et il mène l'enquête communautaire d'un délinquant qui doit être libéré sous peu de l'Établissement Mountain et qui est surveillé par le bureau de Nanaimo. Une bonne partie de son travail consiste à préparer la transition du milieu carcéral à la collectivité, ce qui explique pourquoi M. Sangha communique souvent avec l'établissement depuis les derniers mois.

Monsieur Sangha surveille actuellement plus de vingt délinquants bénéficiant de diverses formes de mise en liberté sous condition. Les enquêtes communautaires qu'il réalise permettent d'évaluer et de confirmer où habitera le délinquant, ce que seront ses possibilités d'emploi et quel soutien il/elle aura de la collectivité et de sa famille. Ces enquêtes sont essentielles, à la fois pour que le délinquant réussisse sa transition, et aussi pour s'assurer de la sécurité de la collectivité.

Monsieur Sangha a commencé à travailler au Service correctionnel du Canada il y a neuf ans, comme agent de correction à l'Établissement William Head. Il devait alors travailler en étroite collaboration avec les agents de libération conditionnelle à gérer les cas, et c'est à partir de cette expérience qu'il s'est dit que ce serait une carrière intéressante pour lui.

Il s'est vite aperçu des différences entre le travail en établissement et celui dans la collectivité. « En établissement, on sait toujours où se trouvent les délinquants », explique-t-il. « Dans la collectivité, il faut travailler fort pour maintenir les contacts personnels avec chaque délinquant et sa famille. Nous avons de nombreux contacts individuels. »

Il sait que, même si la plupart des délinquants terminent leur peine sans récidiver, certains sont incapables de faire la transition de l'établissement à la vie normale. Et s'ils échouent, M. Sangha trouve difficile de ne pas se sentir responsable malgré tous ses efforts.

« On tisse des liens avec les délinquants et c'est difficile de ne pas prendre les échecs personnelle », affirme M. Sangha. « Mais s'il y a un risque pour la société, nous n'avons d'autre choix que de réincarcérer le délinquant pour qu'il y ait une réévaluation de son risque. » ♦



Des connaissances académiques et des compétences sociales

LA JOURNÉE INTERNATIONALE D'ALPHABÉTISATION

Le 8 septembre de chaque année, le monde entier célèbre la Journée internationale d'alphabétisation. Afin de souligner l'importance qu'il accorde aux programmes d'éducation des délinquants, le Service correctionnel du Canada (SCC) organise dans toutes ses régions des activités variées. À l'Établissement Leclerc et à l'Établissement Montée Saint-François de la région du Québec, l'équipe d'Entre Nous a rencontré plusieurs délinquants qui vont à l'école, en compagnie des membres du personnel qui les encadrent en milieu carcéral.

PAR Djamilia Amellal, agente de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photos : Bill Rankin

Tôt le matin, à l'Établissement Leclerc, les enseignants étaient au rendez-vous pour célébrer

la journée avec leurs élèves. Plusieurs activités éducatives étaient déjà sur la liste. « Cette année, nous célébrons sous le thème du 'mais', déclare M. Alain Sirois, chef, Éducation et Emploi. Nos activités, choisies selon les goûts des délinquants, incluent des tests faisant appel à des connaissances générales, des jeux mettant à l'épreuve les

habiletés verbales, des mots mystères et une dictée thématique. Aussi, nous procédons au lancement officiel du journal de l'école. En après-midi, ce sera la remise des diplômes. »

L'alphabétisation, un prérequis

Des recherches récentes indiquent, en effet, qu'un grand nombre des délinquants sous responsabilité fédérale possèdent un niveau d'alphabétisation inférieur au niveau d'admission dans les écoles secondaires. Cette question représente une grande priorité pour le SCC. Par conséquent, le Service travaille à offrir aux délinquants des programmes d'éducation qui favorisent l'alphabétisation ainsi que l'acquisition d'autres aptitudes. Ainsi formés, il devient plus



Assis dans une classe de l'école de l'Établissement Leclerc, Alain Sirois (avec une cravate à rayures) et l'équipe des enseignants regardent le contenu éditorial du *Message*, le journal de l'école. Ce journal est produit par les délinquants qu'ils encadrent et fut lancé à l'occasion de la Journée internationale d'alphabétisation.

facile pour les délinquants de participer aux programmes correctionnels qui leur sont destinés.

Aujourd'hui, à l'Établissement Leclerc, une équipe d'enseignants motivés et déterminés, constituée de neuf professeurs parlent de leur travail : « Nous enseignons le français, l'anglais, les mathématiques et l'informatique de niveau secondaire car ce sont les compétences que tout le monde recherche de nos jours. Pour ceux qui le peuvent, un programme de formation collégial est aussi disponible. Cette formation peut être poursuivie à l'extérieur grâce au programme Prêt 2000. En moyenne par année, juste à l'Établissement Leclerc, une dizaine de délinquants sont admis au niveau collégial. »



Serge Gagnon (4^e à partir de la gauche) en compagnie des enseignants et détenus, à l'ÉMSF, dans la salle où se tient le Salon de la formation et de l'emploi dans le cadre des activités de la Journée internationale d'alphabétisation.

Les compétences sociales, un complément nécessaire

Entre autres, les professeurs s'entendent pour dire que l'école redonne aux délinquants la confiance et leur apprend à interagir en groupe. « Au fond, on les motive et on met des outils dans leur coffre à outils et c'est à eux de les utiliser », dira le professeur de mathématiques, M. Stéphane Nadon. Et M. Raymond Maltais, responsable de l'acquisition des compétences au travail, d'ajouter : « Le comportement social, c'est important aussi car souvent on engage les gens pour des compétences et on les congédie par manque de compétences sociales. »

M. Sirois conclut en ajoutant : « L'école en milieu carcéral, c'est vital. C'est le lieu où s'effectue le transfert des connaissances. Apprendre aux élèves à penser, à avoir du discernement, à communiquer et à travailler en équipe. »

En prévision de l'après-midi de cette journée si symbolique, toute l'équipe se prépare pour la remise des certificats ainsi que pour une épluchette de blé d'Inde, ou plutôt... de maïs !

Former, orienter et conseiller

On est en après-midi. De l'autre côté du complexe carcéral, à l'Établissement Montée Saint-François (ÉMSF), le personnel du SSC, accompagné des délinquants, s'affairent à préparer les lieux pour le Salon sur la formation et l'emploi. La matinée fut bien occupée à remettre les diplômes et à féliciter les délinquants qui ont terminé avec succès leurs programmes.

« Pour nous, la meilleure façon de célébrer cette journée est d'organiser un Salon d'emploi et de formation, déclare M^{me} Brigitte Bouchard, gérante des programmes à l'ÉMSF. L'objectif de ce salon est de présenter tous les programmes d'alphabétisation, d'informer les délinquants des

possibilités d'emploi à l'extérieur et de la formation qui est requise pour chaque possibilité. On leur parle également des bourses pour aller étudier à l'extérieur (au collège) et de l'apprentissage à distance. C'est une occasion de plus pour les sensibiliser. »

Derrière les tables disposées en cercle, les professeurs qui assurent la formation dans différentes matières sont occupés à expliquer et à conseiller sur divers sujets, tels que comment réussir son entrevue et comment contourner un point faible dans le curriculum vitae. Ils conseillent aussi sur la formation. Certains délinquants sont venus aider leurs professeurs en participant à des jeux.

Le sens de l'accomplissement, la fierté

« Nous avons beaucoup à célébrer, déclare M. Serge Gagnon, directeur de l'ÉMSF. Les enseignements ouvrent les portes et ici on en fait une priorité. Les employés chargés des programmes y croient fermement et s'investissent beaucoup. Les délinquants sont très peu scolarisés à l'arrivée. Il y a 210 délinquants dans l'établissement actuellement, 40 d'entre eux fréquentent l'école et la liste d'attente est bien longue. Les enseignants savent comment les motiver et il y en a qui repartent d'ici avec un diplôme du secondaire, d'autres se rendent jusqu'au cégep. Cette année, près de cinq délinquants ont fait partie du programme Prêt 2000 et ont obtenu un diplôme reconnu à l'extérieur. Ces résultats montrent à quel point le personnel du SCC est engagé. Nous en sommes très fiers. »

Ainsi, dès l'arrivée des délinquants dans les pénitenciers du SCC, le personnel travaille à les préparer à leur sortie et à la réussite dans la collectivité. Et, ils commencent à la base, par la lecture et l'écriture, pour se rendre parfois très loin. ♦



Travailler à la création d'un environnement communautaire

Madame Lucille Stewart, agente de libération conditionnelle à l'Établissement Nova pour femmes à Truro, en Nouvelle-Écosse, vient de terminer une discussion avec quelques intervenantes de première ligne. M^{me} Stewart est leur mentor/accompagnatrice/intervenante en gestion de cas. Tout comme dans les quatre autres établissements pour délinquantes sous responsabilité fédérale au Canada, les intervenantes de première ligne effectuent plusieurs des fonctions d'agents de correction dans les pénitenciers pour hommes. Elles assurent aussi la plupart des fonctions des agents de libération conditionnelle, telles que le travail de préparation de cas.

PAR **Graham Chartier**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Les dossiers papiers

« J'anime des séances individuelles et je fais un peu d'interventions, mais la plus grande partie de mon travail consiste à guider les intervenantes de première ligne qui gèrent les cas », affirme M^{me} Stewart. « Je m'assure qu'elles sont sur la bonne voie, qu'elles remplissent les documents nécessaires et qu'elles sont au courant des dates limites pour pouvoir communiquer à temps les renseignements à la Commission nationale des libérations conditionnelles. »

« Les intervenantes de première ligne font toutes les recommandations et je crois que ça a une incidence sur leur façon d'agir [avec les détenues] », dit-elle. « Elles doivent vraiment connaître leurs clientes. »

Au total, il existe deux agent(e)s de libération conditionnelle et 60 intervenant(e)s de première ligne qui supervisent 63 délinquantes en tout temps à l'Établissement Nova.

La communication est très ouverte ici

« Les intervenantes de première ligne doivent composer avec les principes axés sur les femmes et les facteurs liés à la gestion de cas et à la sécurité », explique M^{me} Stewart. « Elles ont de très grandes responsabilités dans plus d'un domaine. La communication est très ouverte, et les détenues savent que si elles ont un problème, elles devraient en parler à l'intervenante de première ligne qui gère leur cas. »

Aider les gens

Comme bon nombre d'employés du SCC, M^{me} Stewart aidait les gens avant de travailler pour le Service.

« J'étais préposée à la protection de l'enfance chez les familles autochtones pour la Société de l'aide à l'enfance. À son ouverture, l'Établissement Nova a publié une offre d'emploi pour laquelle j'ai postulé. Je croyais que cela pourrait être intéressant, différent, et semblable au travail que je faisais : travailler à aider des gens dans la vie. »

Elle a été engagée comme intervenante de première ligne à l'Établissement Nova, dès son ouverture en 1995.

« Dès le début, tout le monde avait la ferme intention d'aider les gens. Je crois que j'ai surtout été surprise de voir à quel point cette attitude était généralisée. Nous avons toutes été formées ensemble et nous avons toutes la même chose à cœur : réaliser la *Création de choix*. »

L'Établissement Nova et la collectivité

L'approche correctionnelle de l'Établissement Nova favorise un milieu ouvert et encourageant de vie communautaire dont le but est de présenter aux femmes des choix authentiques et responsables de respect de la loi, de faire valoir ces choix et de permettre aux femmes de les exercer en vue de leur réinsertion dans la collectivité en temps opportun et en toute sécurité.

Selon Lucille Stewart, la collectivité semble très réceptive. « Il y a eu des rencontres avant l'ouverture de Nova et, maintenant, les plaintes sont vraiment très rares. Nous tentons de créer des liens solides avec le milieu communautaire. »

« Nova offre le milieu de vie structuré, ce qui aide les personnes parmi notre population qui ont de la difficulté à s'adapter à cause de problèmes de santé mentale, d'une tendance à manquer aux règles ou d'autres types de comportement. Nous offrons de la réadaptation psychosociale aux délinquantes à fonctionnement intellectuel lent qui nécessitent plus d'interventions de la part du personnel que la délinquante moyenne. Elles n'ont



Lucille Stewart

ni les connaissances, ni les compétences nécessaires pour prendre soin d'elles-mêmes, pour se protéger. Elles ne savent ni faire des emplettes, ni cuisiner. »

Depuis 2003, l'Établissement Nova comprend une unité de garde en milieu fermé qui peut accueillir jusqu'à dix délinquantes à sécurité maximale.

Établir les bases

Madame Stewart n'a pas été prise au dépourvu lorsqu'elle a dû faire face aux premiers problèmes.

« J'avais déjà une bonne idée du genre de personnes avec lesquelles je devais travailler. Mais je crois que les gens peuvent changer » ajoute-t-elle. « Le jour où je n'y croirai plus, je ne pourrai plus travailler ici. Je sais que le changement ne survient pas du jour au lendemain, mais nous pouvons aider à établir des bases qui permettent d'avancer. »

« Pour certaines femmes, il s'agit de l'un des rares endroits où on les traite avec respect et dignité. Elles savent que, dans un sens, tout le monde ici se préoccupe de leur bien-être. »

Note : Après la rédaction de cet article, M^{me} Lucille Stewart a obtenu un nouveau poste au sein de la Division de la réinsertion sociale et des programmes le 1^{er} novembre 2005. Elle assure la coordination des demandes relatives aux articles 81 et 84, et elle liaise avec la CNLC et les collectivités autochtones afin de fournir aux délinquants autochtones un soutien dans leurs efforts d'obtention d'une mise en liberté en vertu des articles 81 et 84. ♦



LES GARDES D'HONNEUR DU SCC

Un mouvement en croissance

Après les attentats du World Trade Centre en 2001, une garde d'honneur du Service correctionnel du Canada (SCC) – composée de membres du personnel de l'Établissement Fenbrook et de l'Établissement Beaver Creek – a exprimé son respect envers le peuple américain et, en particulier les organismes d'application de la loi, en déposant une couronne de fleurs devant l'ambassade des États-Unis à Ottawa. Dans le même esprit, le 24 septembre 2005, une autre garde de cérémonie du SCC a rendu hommage aux Britanniques décédés dans la foulée des attentats à la bombe dans le métro de Londres en juillet 2005, en déposant une couronne de fleurs commémorative au-dessous du drapeau de l'Union royale au manoir Earnscliffe, résidence du haut-commissaire de la Grande-Bretagne, M. David Reddaway.

PAR **Bill Rankin**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photos : **Bill Rankin**

Les gens de l'entourage, y compris MM. Simon Coakley, commissaire adjoint, Gestion des ressources humaines du SCC, Charles Lemieux, Division de la sécurité, Sécurité publique et Protection civile du Canada, et deux membres du service correctionnel de New York, ont été invités par M. Reddaway pour un thé et une visite du manoir. Le haut-commissaire a exprimé sa

gratitude en disant qu'une telle reconnaissance lui faisait le plus grand plaisir et que la présentation l'avait enchanté.

Au début

Il ne s'agit là que de deux des nombreuses activités qui ont eu lieu ces dernières années dans le cadre de l'initiative des gardes d'honneur du SCC partout au pays. Depuis la fin des années 1990, alors que le Service a commencé à fournir à chaque établissement douze uniformes de garde de cérémonie, des membres du personnel, comme les agents de correction Reg Best, Pat Boudreau et Bob

Creswell dans la région de l'Ontario, ont mieux fait connaître le Service, en assistant à des événements tels que le Jour commémoratif national des policiers et des agents de la paix à Ottawa, en grande partie bénévolement. Ils ont établi et maintenu la présence des gardes d'honneur.

Des membres du personnel plus jeunes, comme le surveillant correctionnel, M. Scott Ritchie de l'Établissement Joyceville, l'agent de correction de l'Établissement Fenbrook, M. Peter Ruttan, et de nombreux autres ont repris le flambeau et exercent des pressions pour élargir et officialiser le rôle des gardes d'honneur dans le Service.



Une grande famille

Monsieur Ritchie se rappelle la première fois où il a pris connaissance des activités des gardes : « Au début des années 1990, un agent est mort dans l'exercice de ses fonctions à l'Établissement Bowden. En tant que jeune agent, j'ai observé la solennité avec laquelle la garde d'honneur a fait son travail. Je me suis dit 'Regarde cette famille qui se ressaisit après une pareille épreuve'. Même si je ne faisais pas partie de la garde d'honneur à ce moment-là, je me sentais fier et, en même temps, j'avais l'impression de faire partie d'une grande famille. C'est là que je me suis dit que je voulais être membre de la garde. »

« L'un des messages les plus importants que nous voulons transmettre à la population, poursuit M. Ritchie, c'est que nous sommes une équipe disciplinée, bien formée qui préconise la sécurité de nos collectivités. Les gardes d'honneur sont, en fait, des ambassadeurs du SCC. »

Monsieur Ritchie s'emballe quand il décrit le travail et les réalisations des autres unités dans tout le pays. En plus du travail effectué dans la région de l'Ontario, il souligne le dévouement de Ric Cameron, de l'Établissement Bowden, de Robert Pageau, de l'Établissement Leclerc, de Glen Wilson, de l'Établissement Mission, et d'Angus Hunter, de l'Établissement Springhill. Il est motivé par les efforts déployés par ces membres pour faire preuve de soutien et de professionnalisme au sein du Service correctionnel.

« Nous savons que tout le monde aime les défilés », affirme M. Ritchie. « C'est le genre d'activités idéales pour nous mettre en valeur et montrer aux gens ce que nous faisons, comme le Carrousel de la GRC, par exemple, qui lui permet de se faire connaître et de communiquer un message au public. C'est ainsi qu'on arrive à combler le fossé entre la population et les organismes d'application de loi. Nous voulons rappeler au public et aux autres organismes d'application de la loi que nous faisons partie intégrante de la 'première ligne de défense' ».

Une invitation spéciale

Monsieur Ritchie évoque une activité en 2004 qui a remué le cœur des membres de la garde d'honneur et qui les a déterminés plus que jamais à voir leurs projets se réaliser : ils ont été invités par le service correctionnel de New York et le corps de cornemuses Emerald Society Pipes and Drums Band à participer au défilé de la Saint-Patrick dans la ville de New York.

« Les spectateurs qui assistaient au défilé étaient vraiment impressionnés du fait que nous avons pris la peine de nous rendre aux États-Unis pour montrer notre solidarité avec nos partenaires américains dans le maintien de l'ordre », se rappelle M. Ritchie. « Et pour nos agents, bien... pour n'importe quel agent de correction canadien qui fait des fouilles, qui travaille dans les blocs cellulaires ou dans un poste de sécurité du périmètre,

jour après jour, que vous installez sur la Fifth Avenue, en plein cœur de New York, alors qu'une foule de dizaines de milliers de personnes scandent 'Canada ! Canada !' tellement fort qu'il n'entend même plus le son de cornemuses... c'est un moment inoubliable. C'est un vrai coup de fouet pour le moral, ça insuffle un sens profond de fierté dans le Service. »

Ce qui reste à venir

Personne au Service ne sait jusqu'où ira ce mouvement et dans quelle mesure on doit recourir aux gardes d'honneur. La présence de la garde à de nombreux événements a, pour l'instant, été laissée à la discrétion des directeurs d'établissement. Quand ils obtiennent le feu vert pour assister à des cérémonies, les membres de la garde d'honneur voyagent souvent bénévolement, organisent des collectes de fonds pour payer la location d'autobus, l'essence, les repas et les chambres d'hôtel, et partagent informellement les pratiques exemplaires avec d'autres contingents de garde d'honneur. On n'a pas encore établi de structure de rapport, de coordonnateurs dévoués et de directives claires, mais on sait assurément que ce mouvement populaire s'affermira et que si ça continue les fonds viendront à manquer.

« C'est d'un coup de main dont nous avons véritablement besoin, affirme M. Ritchie, mais nous devons d'abord rassembler des données sur ce que nous avons fait ces dernières années – les



plaques commémoratives que nous avons reçues, les lettres de reconnaissance et les remerciements, l'image positive du Service que nous avons véhiculée. Et avec l'aide des gens formidables à la Division de la sécurité, à l'administration centrale, aux Communications, et de nombreux autres partenaires, nous terminerons la rédaction d'un protocole national ».

Honorer ceux qui sont morts dans l'exercice de leurs fonctions

En plus de présenter une image d'excellence du Service, M. Ritchie estime que la garde d'honneur doit s'acquitter d'une tâche plus difficile encore. « Obnubilés par la modernisation et l'élargissement du Service, ainsi que par le désir de devenir chef de file dans le milieu correctionnel, nous avons, je crois, au fil des ans, oublié une partie de notre riche histoire. Je crois, d'abord et avant tout, que nous avons une obligation envers les employés qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions. Je crois que nous devons mieux nous souvenir de ceux qui sont 'tombés au champ d'honneur'. »

Pour illustrer ses propos, M. Ritchie relate une petite histoire, qui lui vient de l'agent de correction, M. Matt Smith, du Pénitencier de Kingston.

« Chaque année, la fille d'un agent mort dans l'exercice de ses fonctions se présente le même jour de novembre au Musée du SCC, qui était autrefois la résidence officielle des directeurs du Pénitencier de Kingston. Seule, debout, et, calmement, elle fait quelques prières en l'honneur



Photo : Michelle Dorion

de son père qui a été tué il y a près de 30 ans dans l'exercice de ses fonctions au Pénitencier de Kingston. Une fois qu'elle a terminé sa cérémonie, elle s'en va. »

« Et bien, j'ai un rêve à ce sujet-là », ajoute M. Ritchie. « Bientôt, un jour qu'elle sera là toute seule, elle entendra soudainement un bruit qui lui est étranger et qui attirera son attention. Elle jettera un coup d'œil sur la rue King et elle verra un corps de cornemuses du SCC et une garde d'honneur s'avancer vers elle. Ils se dirigeront tout droit vers elle et la rejoindront. Elle saura alors à quel point le sacrifice de son père est apprécié. » Monsieur Ritchie sourit. Il y a une lueur dans ses yeux. Il n'a pas besoin d'en ajouter. ♦

À l'intérieur du Manoir Earncliffe. De gauche à droite : Matt Smith, pénitencier de Kingston; Maria Murzda, Établissement Green à sécurité moyenne, Département des services correctionnels de New York; Jason Parliament, Établissement Fenbrook; Liz Bongers, Établissement Fenbrook; Denis Lanteigne, Établissement Fenbrook; Peter Ruttan, Établissement Fenbrook; David Reddaway, consul général britannique; Richard Rowe, Établissement Fenbrook; Gavin Brice, cornemuseur major; Gordon Jack, Établissement Beaver Creek; Judy Precoor, Établissement Beaver Creek; Steve Murzda, Établissement à sécurité maximale Coxsaike, Département des services correctionnels de New York; Scott Ritchie, Établissement Joyceville



24/7
15:00

LA VIE À LA

PAR **Bill Rankin**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photo : **Bill Rankin**

L’instructeur, M. Larry Thomas, est au volant d’un gros tracteur Ford Agco qui tire une récolteuse, traçant un large andain dans un des champs de maïs de l’Établissement Frontenac. Il court contre la montre. Il espère en effet que les nuages de pluie à l’horizon n’éclateront pas, ce qui rendrait la terre où il travaille très boueuse. Jim, un détenu désireux d’acquérir une formation en agriculture, se trouve à ses côtés. La grande leçon du jour : comment veiller à ce que les grosses roues du tracteur ne s’enlisent pas dans le sol détrempé des terres inférieures.



FERME

Il s'agit là d'une des activités quotidiennes menées sur la ferme pénitentiaire de 900 acres située dans l'ouest de la ville de Kingston. Les terres, qui se trouvent bien à l'intérieur des limites de la municipalité, font rêver les promoteurs immobiliers, qui aimeraient mettre la main dessus, ce qui est peu probable. Exploitée depuis nombre d'années, la ferme pénitentiaire est reconnue pour les produits qu'elle fournit aux établissements fédéraux et aux banques alimentaires de la région ainsi que pour les compétences transmises aux détenus qui y travaillent à la sueur de leur front, assurant la production.

Bâtir une éthique de travail

La journée de travail commence tôt – bien avant le lever du soleil en ce temps-ci de l'année. Le col relevé et la vapeur de leur haleine suspendue dans l'air froid et humide, environ 65 détenus se dirigent vers l'étable et les aires de production avicole et de transformation des produits laitiers avant les premiers chants des oiseaux. Ils sont reconnaissants de boire un café chaud lorsqu'ils arrivent à l'abri des bâtiments.

Le gestionnaire de l'exploitation de la ferme pénitentiaire Frontenac, M. Craig Chinnery, est sur les lieux, car son travail consiste à s'assurer que tout fonctionne bien. Il précise que certains détenus n'ont jamais eu d'emploi stable avant d'arriver à la ferme pénitentiaire. « Nous cherchons à leur faire acquérir une éthique du travail, à les habituer à se lever le matin et à faire une journée de travail complète. Nous voulons leur transmettre des compétences reconnues qu'ils pourront utiliser sur le marché du travail. »

« La plupart d'entre eux aiment ce genre de travail. Ils préfèrent même souvent rester à la ferme plutôt que de retourner dans leurs unités d'habitation à la fin de la journée ! »

Un bon produit

Le travail à l'intérieur de l'aire de transformation des produits laitiers va bon train. L'air est imprégné d'une forte odeur de désinfectant. Les conversations sont étouffées par le carme des pompes et des compresseurs et par le cliquetis de l'ensacheuse haut de gamme actionnée par un des détenus. Vêtu d'un long couvre-tout, de bottes Wellington et d'un filet à cheveux, l'instructeur, M. Phil Dier, dirige l'atelier de transformation. Ayant travaillé toute sa vie dans des fermes laitières, il est manifestement à l'aise. Clé en main, il s'affaire à examiner les instruments sur l'écrémeuse et donne des ordres brefs aux détenus au milieu du tapage.

« Le lait cru est pasteurisé, homogénéisé et séparé ici avant d'être livré aux établissements dans des sacs de grandeurs variées, explique-t-il en souriant. Les installations sont inspectées par les responsables de la santé. Il s'agit d'un bon produit et nous en sommes fiers. »

L'étable à vaches laitières

L'étable à vaches laitières offre un environnement moins bruyant, mais tout aussi mouvementé. Chaque matin, de 5 h 30 à 8 h 30, des détenus, matériel de traite à l'épaule, se faufilent à toute vitesse d'une stalle à l'autre. Mâchant leur déjeuner, les grosses Holstein attendent impatiemment leur tour, mal à l'aise par tout le lait monté durant la nuit.

Un détenu, Ross, installe parfaitement la trayeuse sur le pis de l'animal, se lève et attache l'autre extrémité à un conduit qui s'étend sur toute la longueur de l'étable et qui se dévide dans une grande cuve. Il passe rapidement à la prochaine vache. Du début à la fin du processus, lorsque le consommateur s'assoie pour s'en verser un verre froid, le lait n'est jamais exposé à l'air ou à des contaminants.

Les détenus semblent heureux et pressés de travailler. Ils sont ouvertement fiers de la ferme.

« Le lien entre l'animal et l'humain est une bonne chose, commente M. Craig Chinnery. Les délinquants, sous l'œil vigilant des instructeurs, sont responsables de la santé des animaux. Ils s'y intéressent de près et créent souvent un attachement. Ce genre de travail a un effet calmant pour nombre de détenus. »

Monsieur Chinnery raconte l'histoire d'un détenu qui était reconnu pour son tempérament difficile avant qu'il ne commence à travailler aux étables. Ce dernier n'avait jamais mis le pied dans une ferme, et les membres du personnel doutaient de sa capacité de s'intégrer. Or, ce détenu leur a prouvé le contraire et est même devenu un travailleur inlassable qui a donné beaucoup de son temps personnel à prendre soin des vaches.

Des milliers d'œufs au quotidien

L'exploitation avicole se trouve dans un bâtiment long et bas, où la lumière est tamisée pour calmer les oiseaux. En entrant, la puanteur de 10 000 pondeuses offense. Les yeux s'habituant à la pénombre, on peut apercevoir les poules, leurs têtes rouges et blanches hochant et oscillant d'un côté à l'autre, qui gloussent nerveusement à l'approche des détenus.

Les œufs sont recueillis et chargés dans des chariots que les détenus poussent dans l'aire de tri, qui se trouve dans une autre pièce. Ils sont minutieusement examinés et divisés selon leur calibre avant d'être livrés dans des caisses contenant quinze douzaines à des établissements et à des banques alimentaires de la région.

Un sentiment de fierté

« À la ferme, les instructeurs ont l'avantage de travailler avec les détenus pendant sept heures par jour, explique M. Chinnery. Au fil du temps, un certain rapport de confiance s'établit. »

« Le détenu qui, quotidiennement, prend soin des animaux d'élevage, acquiert un sens des responsabilités. Les détenus qui travaillent à la ferme et les instructeurs ont l'impression d'accomplir quelque chose par leur labeur. »

Ce sentiment de satisfaction découle, peut-être en partie, de la nature cyclique et perpétuelle du travail agricole : le travail physique à l'extérieur au fil des saisons, beau temps, mauvais temps. La récolte qui nourrit le bétail, le bétail qui produit le lait, le lait que boivent les consommateurs.

Il est évident que la ferme produit beaucoup plus qu'un bon produit et le plus important est le changement positif qu'il crée dans la vie des détenus. ♦

L'instructeur, Larry Thomas (à gauche), et le détenu et travailleur agricole Jim « cassent » le maïs qui servira à nourrir le troupeau laitier de l'Établissement Frontenac.



24/7
16:00



La formation contribue à la sécurité publique

Au cœur de l'Établissement Drummond à Drummondville, dans la région du Québec, les ateliers de textile de CORCAN commencent à tourner tôt le matin. Sur les 320 délinquants de cet établissement à sécurité moyenne, près de 90 délinquants, supervisés par le personnel du Service correctionnel du Canada (SCC), travaillent à produire divers articles et tenues pour les délinquants et le personnel du Service.

PAR **Djamila Amellal**, agente de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photos : Bill Rankin

À l'une des extrémités de la cour de l'établissement, on aperçoit une grande bâtisse clairement identifiée grâce au logo de CORCAN. On y pénètre et on se retrouve dans la plus grande installation de CORCAN au sein d'un établissement du SCC. Au fur et à mesure qu'on avance dans un long couloir, on découvre sur la droite trois ateliers de textile dont les murs de verre nous laissent voir le travail qui s'y accomplit. Dans le premier atelier, les délinquants, supervisés par leurs instructeurs, s'occupent à couper et à tailler différents tissus qui seront transférés dans les deux autres ateliers. On peut aussi reconnaître sur certaines de ces machines industrielles des polos et des jeans semi-finis. Dans le deuxième atelier, les délinquants sont occupés à fabriquer la chemise et le pantalon de cuisine des agents des services alimentaires ainsi que le jean et pantalon de cuisine des délinquants. Dans le troisième, ils produisent les sous-vêtements et les chemises des délinquants, ainsi que des sacs pour le congrès de justice pénale de Calgary. Le quatrième et

À gauche : L'instructeur mécanicien, Pierre Doucet, entretient plus de 150 machines au quotidien dans les ateliers.



dernier atelier qui se trouve sur la gauche est en fait un hangar de réception et d'envoi de marchandise : la matière première arrive là, elle est inspectée et est entreposée ou distribuée dans les ateliers. C'est également le point de départ des produits finis, qui sont inspectés, emballés, mis sur palette et livrés aux clients à l'extérieur. « La matière première vient de fournisseurs sélectionnés par Travaux publics et Services gouvernementaux et les produits finis sont essentiellement pour l'usage du SCC », explique M^{me} Lucienne Thibault, directrice adjointe aux Industries CORCAN et employée du SCC depuis 1984. « Ces produits sont livrés à Laval, à la Montée Saint-François, et sont acheminés par la suite dans le reste du Canada. »

Comment motiver

Quand on demande à cette dame expérimentée comment elle arrive à faire travailler 90 délinquants dans le calme et le respect tout en étant productifs, M^{me} Thibault répond : « Dans les ateliers de CORCAN, nous avons des instructeurs dévoués, déterminés, qui aiment ce qu'ils font et qui travaillent de près avec le délinquant qui se découvre des talents et qui se sent valorisé. Il faut dire que la première journée, la motivation n'est pas toujours au rendez-vous; cependant, au fil du temps, il y a une fierté qui s'installe. Le délinquant comprend qu'il fabrique un produit fini qui se porte au Canada, et son estime de soi grandit alors. »

Préparer les délinquants à la sortie en les outillant

Monsieur Denis Courtois est instructeur dans les ateliers de CORCAN. Il est tailleur de formation et il travaille au SCC depuis 20 ans. « L'attrance pour le textile n'est peut-être pas naturelle pour eux. Je prends le temps nécessaire pour les former. Nous manipulons, aussi, bien des outils comme les ciseaux; par conséquent je les avertis dès le début que le contrôle de ces effets est bien strict. Les délinquants sont motivés par le salaire qu'ils

perçoivent et ce travail les aide à faire passer le temps. Souvent, ils n'ont jamais travaillé, et lorsqu'ils se découvrent des talents ici, ils se sentent valorisés. Ils peuvent travailler dans le textile plus tard mais même s'ils changent de métier, on leur aura au moins donné de bonnes habitudes de travail comme la ponctualité, comment communiquer, comment travailler en équipe ainsi que le respect des autres et de soi. Ces compétences sociales sur lesquelles les employeurs dans la collectivité sont intransigeants s'acquièrent dans le cadre de cette production. »

Un employeur de choix exigeant

Les délinquants participent à différents programmes dans l'établissement. Certains optent pour l'école, d'autres pour des programmes recommandés dans leur plan correctionnel. Selon la directrice adjointe, un bon nombre d'entre eux choisissent de travailler dans les ateliers de textile en raison de l'aspect financier. « Nous sommes un employeur exigeant mais on les paie et nous pensons à des moyens de les motiver davantage. Par exemple, au début, on les rémunère à 0,75 \$/h. Après six mois d'emploi continu, on augmente leur salaire à 1 \$/h. Le délinquant peut aller chercher un maximum de 70 \$ aux deux semaines. C'est très motivant pour eux. »

Une équipe qui renforce la sécurité

Pendant que les instructeurs dans les ateliers sont occupés à former les délinquants et à produire, M. Pierre Doucet, instructeur mécanicien, au SCC depuis 17 ans, travaille à entretenir les quelques 150 machines qui outillent les ateliers. « Je sers d'instructeur de relève de temps à autre mais mon travail consiste à m'assurer, au quotidien, que les machines, qui sont assez sophistiquées, fonctionnent bien. Je les entretiens et s'il y a une panne, je dois absolument la réparer. C'est un travail à la chaîne et on ne veut pas bloquer un seul atelier ou travailleur. » Pour M. Doucet, le travail dans les ateliers de CORCAN permet non

seulement de former et de préparer les délinquants à leur sortie dans la collectivité mais ce travail contribue également à renforcer la sécurité : « J'aime ce que je fais car j'ai le sentiment d'aider l'établissement et la société. Quand les délinquants sont occupés, il y a moins de place pour les ennuis. C'est également ainsi qu'on contribue indirectement à la sécurité dans l'établissement et dans la collectivité. »

CORCAN au cœur de la Mission du SCC

Avec beaucoup de fierté dans la voix, M^{me} Thibault conclut : « Nous sommes une petite PME (Petite et Moyenne Entreprise) à l'intérieur des murs. On travaille de très près avec les programmes et avec la commission scolaire avec qui nous avons développé des attestations professionnelles qui sont reconnues dans la collectivité. Lorsque je regarde le progrès des délinquants dans les ateliers et que je vois les résultats de production au quotidien, je suis fière de ce qu'on accomplit. »

Tout ce travail qu'accomplit le personnel du SCC au quotidien afin de motiver et de guider les délinquants jusqu'à la réussite, indique que la force du Service c'est ce personnel, qui respecte la dignité des individus, qui croit réellement au potentiel de croissance personnelle des délinquants ainsi qu'à leur changement en citoyens respectueux des lois. ♦

Page précédente : Lucienne Thibault, dans un des ateliers de textile de CORCAN. Un délinquant est occupé à coudre le pantalon dont le taillage a été effectué dans un des autres ateliers.

À gauche : L'instructrice, Nicole Rougeau, entourée de deux délinquants dans un des ateliers. Les machines sont très sophistiquées et les instructeurs s'assurent que les délinquants sont bien formés avant de les utiliser.

À droite : L'instructeur, Denis Courtois, en train de former un délinquant dans le premier atelier, celui de taillage des tissus. Il lui apprend comment manipuler la machine sophistiquée tout en protégeant ses doigts.





TENDRE LA MAIN AUX

Madame Sue Bruff vient juste d'arriver à St. John's (Terre-Neuve), de retour de la partie continentale, où elle travaille comme agente de libération conditionnelle dans la collectivité pour le Service correctionnel du Canada (SCC). « Je visite des établissements correctionnels », dit-elle de la semaine qu'elle passe à l'extérieur, à visiter différents établissements situés dans la partie continentale de la région de l'Atlantique. « Nous avons dix délinquants originaires de Terre-Neuve, qui sont incarcérés dans des établissements correctionnels fédéraux. »

PAR G. Chartier, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Madame Susan Bruff travaille auprès de ceux qu'on nomme les « délinquants ayant des besoins complexes et des problèmes de santé mentale importants. »

« Bon nombre de ces délinquants ont été incarcérés pendant une longue période ou sont aux prises avec le système depuis de nombreuses années, indique-t-elle. Je les appelle les oubliés, les membres les plus vulnérables de la population. Faute de trouver une meilleure définition, je dirais que ce sont ceux qui sont passés à travers les mailles du système de santé mentale et qui sont tombés dans les rouages du système de justice pénale. »

L'historique de l'identification précoce

Le besoin d'offrir des services spécialisés et d'adopter une approche coordonnée dans la prestation des services à cette population de délinquants est connu depuis longtemps. En 1998, une série de réunions a eu lieu entre des responsables du district de Terre-Neuve et Labrador du SCC, des représentants du gouvernement provincial et des responsables d'organismes sans but lucratif, y compris des Services communautaires Stella Burry (SCSB) et de l'hôpital Waterford. Suite à ces réunions et au financement de projets de recherche fourni par le CSC et différents ministères du gouvernement provincial, le Projet de soutien communautaire a pris forme. À cette époque, on parlait déjà de la nécessité de préconiser des mesures d'identification précoce et de permettre à la collectivité d'établir des liens avec les établissements correctionnels pour faire le suivi de ces cas, dès leur incarcération et jusqu'à leur libération

dans la collectivité. Certains promoteurs ont aussi indiqué le besoin de mettre en place des mesures de transition vers les services communautaires, pour soutenir les délinquants dont la date d'expiration du mandat approche.

« Nous savions qu'il nous fallait commencer à travailler avec ces responsables dès les débuts de l'incarcération, si nous souhaitions être d'une quelconque efficacité », soutient Susan Bruff, nous avons donc repéré ces délinquants dans les établissements correctionnels fédéraux de la région de l'Atlantique, et j'ai commencé à leur rendre visite. »

Travailler avec des délinquants ayant des besoins complexes

« Je travaille en étroite collaboration avec l'équipe de l'établissement à établir les besoins du délinquant. Je décide des programmes auxquels il devrait participer et je l'encourage à les suivre. Le cas du délinquant est ensuite renvoyé aux Services communautaires Stella Burry, qui s'occupent d'évaluer s'il peut être supervisé dans le cadre du Projet de soutien communautaire. À ce stade, on établit également des liens avec d'autres ressources communautaires dans le but d'élaborer un plan de libération pour le délinquant. Les infirmières psychiatriques des Services ambulatoires des établissements correctionnels fédéraux jouent aussi un rôle important dans la création de liens entre le délinquant et les ressources en santé mentale œuvrant dans la collectivité. Les membres de la famille du délinquant et les autres personnes qui lui sont importantes participent au processus, et, surtout, le délinquant prend part activement à toutes les étapes de la planification de sa mise en liberté. »



Susan Bruff

En plus de travailler avec l'équipe de gestion des cas du Projet de soutien communautaire, le délinquant travaille aussi étroitement avec l'équipe de gestion des cas du Centre correctionnel communautaire (CCC) Terre-Neuve et Labrador, puisque de nombreux délinquants ayant des besoins complexes et des problèmes importants de santé mentale doivent être hébergés dans une unité en milieu de vie structuré, en vue de se préparer à leur réinsertion dans la collectivité. Le personnel du SCC joue donc un rôle important dans la gestion quotidienne des délinquants ayant des besoins complexes, qui résident dans cette unité.

« Nous prenons bien soin de peaufiner leur plan de libération dans la collectivité de façon à ce qu'ils sachent, une fois libérés, qui se chargera de leur surveillance. Ils ont déjà établi un lien avec moi, et je serai chargée de leur surveillance, lorsqu'ils seront libérés. Je m'occupe déjà de prendre contact avec l'équipe qui travaille dans la collectivité, et je travaille déjà à peaufiner leur plan de libération de façon à ce qu'ils n'aient aucune surprise à leur sortie. »

Peaufiner les plans de libération

Madame Bruff a commencé à travailler auprès de cette population particulière de délinquants en 2001. En plus de les superviser après leur libération, elle les aide à se préparer à leur prochaine mise en liberté, pendant leur incarcération.

quelques oubliés

« On devait alors établir pour eux une sorte de plan de surveillance et répondre à leurs besoins en matière de santé mentale, tout en gérant le risque qu'ils présentaient dans la collectivité. »

« Évidemment, cette situation comportait de nombreuses lacunes, parce que lorsque vous devez travailler avec ce genre de personnes, chacune d'entre elles présente un cas particulier et chacune d'elles a des problèmes importants. Vous devez vous assurer de bien peaufiner leur plan de libération, si vous souhaitez qu'elles réussissent leur réinsertion dans la collectivité, une fois libérées. »

Un bagage de connaissances dans le domaine du travail social

Madame Sue Bruff soutient qu'elle est chanceuse de pouvoir faire le travail qu'elle a toujours voulu faire. Elle a fait ses études en travail social, à l'Université Memorial de Terre-Neuve, dans le cadre desquelles elle a effectué deux stages en milieu de travail, dont le premier au Her Majesty's Penitentiary (HMP), un établissement correctionnel provincial situé à St. John's, et le second, dans la collectivité, auprès de personnes atteintes de troubles de santé mentale.

Alors qu'elle n'était âgée que d'une vingtaine d'années, Susan Bruff a contracté une forme rare de la maladie de Ménière, qui l'a laissée complètement sourde pendant trois ans et demi. Peu de temps après, elle a recouvré son ouïe, et elle est retournée travailler dans le domaine des services correctionnels pour la Société John Howard, pendant un certain nombre d'années, avant de finalement entrer à l'emploi du Service correctionnel du Canada (SCC).

« Je suppose que c'est à partir de ce moment que j'ai eu la piqûre, et voilà qu'aujourd'hui je travaille avec des délinquants atteints de troubles mentaux dans la collectivité et en établissement. »

Ordonnances de surveillance de longue durée

« Il y a trois cas dont je suis chargée, qui sont actuellement dans la collectivité, assujettis à une ordonnance de surveillance de longue durée (OSLD), indique-t-elle. Deux de ces délinquants sont hébergés dans le CCC Terre-Neuve et Labrador, et l'autre vit dans la collectivité. »

Une OSLD sert à prolonger la période de surveillance et de soutien que le SCC peut exercer sur un délinquant dans la collectivité, après l'expiration de sa peine régulière. Cette mesure, qui permet de gérer certains des délinquants ayant des besoins complexes dans la collectivité, sert de solution de rechange à l'emprisonnement à perpétuité.

« Imaginez, cela signifie qu'on ajoute une période de surveillance de 10 ans à la peine de ressort fédéral que doit purger le délinquant. Au-delà de cela, il n'y a que la déclaration de délinquant dangereux, qui permette d'incarcérer un délinquant pour une période indéterminée », indique Susan Bruff pour tenter d'expliquer la gravité d'une OSLD.

« Pour la plupart de ces délinquants, je suis, pendant leur incarcération, leur seul lien avec la collectivité. »

La prison, c'est un peu leur maison

« Les cas dont je m'occupe finissent par entrer dans le système carcéral, pour en ressortir, puis y rentrer, pour en ressortir, et ainsi de suite. Pour certains d'entre eux, la prison, c'est un peu comme leur maison. »

La plupart des délinquants auprès desquels M^{me} Bruff travaille sont des personnes qui, à son avis, sont bien connues de tous les systèmes de la collectivité.

« Le système correctionnel fédéral connaît leur existence, le système correctionnel provincial connaît leur existence, la police connaît leur existence, l'aide juridique connaît leur existence, les services sociaux connaissent leur existence, les établissements psychiatriques connaissent leur existence et les banques alimentaires, aussi. Il y a certains groupes de la population qui épuisent les ressources de tous les systèmes de la collectivité, mais les systèmes n'arrivent pas à répondre à leurs besoins. »

Les partenaires dans la collectivité

Dans le but d'aider ces délinquants ayant des besoins complexes, le personnel du SCC collabore étroitement avec d'autres organismes communautaires.

« J'ai établi des liens avec différents types de professionnels de la santé mentale », indique-t-elle. À titre d'exemple, les Services communautaires Stella Burry (SCSB) collaborent avec le SCC dans le cadre du Projet de soutien communautaire financé conjointement, qui offre un éventail de services aux délinquants avec lesquels M^{me} Bruff travaille.

« Au sein de cette équipe, j'occupe les fonctions d'agente de libération conditionnelle », explique-t-elle. L'équipe de gestion des cas du Projet de soutien communautaire est également formée d'autres membres du personnel du SCC, dont un agent principal de libération conditionnelle, un psychologue contractuel, des infirmières psychiatriques des Services ambulatoires, ainsi que des employés des SCSB, dont trois travailleurs sociaux, un conseiller en emploi et des travailleurs communautaires de soutien. Ces derniers fournissent des services individualisés aux délinquants pour les aider à approfondir leurs compétences psychosociales de base dans les domaines suivants : cuisine, budgétisation, magasinage, gestion des médicaments, participation à des rendez-vous et représentation.

« Ce qu'il y a de plus beau, c'est que lorsque leur peine expire, les délinquants continuent de recevoir des services de soutien de Stella Burry. Les SCSB continuent de travailler avec eux à long terme. Il y a donc une baisse des admissions en psychiatrie et des admissions en milieu carcéral, dès que le soutien est en place. »

Croire que les gens peuvent changer

« Après toutes ces années, cela me semble logique. Je suis très contente lorsque j'en parle, parce que je vois des résultats. Tout ce qui compte pour moi est de voir la qualité de vie de ces personnes s'améliorer. »

« Ils vous perçoivent comme quelqu'un qui s'occupe d'eux et qui s'inquiète de ce qui peut leur arriver. »

« Pour travailler dans ce domaine, ajoute-t-elle, vous devez aimer les gens, vouloir les aider et croire qu'ils peuvent changer. » ♦



RAISONNEMENT ET RÉADAPTATION

PAR **Graham Chartier**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens



George Asiamah

Photo : Gabriel Viscardi

De 18 h à 21 h, M. George Asiamah, agent de programmes dans la collectivité, enseigne le programme de raisonnement et de réadaptation, au bureau sectoriel de l'est de Toronto. Sept délinquants prennent part au programme qu'il enseigne trois fois par semaine.

Il ne s'agit là que d'une des nombreuses tâches que doit assumer M. Asiamah dans le cadre de ses fonctions d'agent de programmes dans la collectivité. Suivre des formations complémentaires pour améliorer ses compétences, enseigner d'autres programmes et participer aux réunions du Comité des programmes ne sont qu'un exemple de ses autres engagements.

Au cours d'une journée type, M. Asiamah participe à la réunion hebdomadaire du Comité

des programmes, qui se tient dans son bureau situé dans l'immeuble du Centre correctionnel communautaire (CCC) Keele. Au cours de cette réunion, la personne responsable des programmes correctionnels, un agent de programmes, un surveillant et un agent de libération conditionnelle examinent les renvois aux programmes et les besoins en matière de programmes de chaque délinquant, puis discutent des programmes pertinents ainsi que de la disponibilité de chacun.

« Nous vérifions la pertinence d'un programme en nous basant sur les facteurs de risques dynamiques et statiques de chaque délinquant », a affirmé M. Asiamah.

Au deuxième étage de l'immeuble Keele se trouve le CCC Keele, qui héberge les délinquants assignés à résidence, les délinquants en semi liberté et les délinquants qui décident volontairement d'habiter dans un CCC. On trouve également dans l'immeuble les bureaux de libération conditionnelle du CCC Keele, des gestionnaires, du personnel de sécurité ainsi que l'aumônerie.

Monsieur Asiamah enseigne des programmes aux délinquants qui résident au CCC Keele ainsi qu'aux délinquants sous surveillance relevant de l'un des bureaux de libération conditionnelle de la région du Grand Toronto. En plus d'enseigner le programme de raisonnement et de réadaptation, M. Asiamah enseigne d'autres programmes correctionnels, notamment le Programme de maîtrise de la colère et des émotions, le Programme national de traitement de la toxicomanie (PNTT) et le Programme d'intensité modérée de prévention de la violence familiale.

« Le fait de bénéficier de l'appui de la famille et d'entretenir des rapports avec elle contribue à motiver les délinquants », a déclaré M. Asiamah. « C'est un facteur qui les aide à ne pas perdre de vue leurs objectifs et qui leur donne le désir de réussir dans tous leurs programmes. »

Monsieur Asiamah est devenu agent de programmes dans la collectivité de la région du Grand Toronto pour le compte du SCC après avoir enseigné des programmes pendant deux ans à l'Établissement Warkworth, un établissement à sécurité moyenne situé à Campbellford, en Ontario. Comme à ses débuts à l'Établissement Warkworth il y a quatre ans, M. Asiamah espère toujours que le délinquant réussira.

« Je me sentais personnellement responsable de leurs réussites et de leurs échecs », a-t-il déclaré. Il croit maintenant que le progrès dépend des efforts et de la volonté de chacun. » ♦

Assurer

PAR **G. Chartier**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

La surveillante correctionnelle, M^{me} Brenda Blackman, arrive à l'Établissement Drumheller où elle aura à surveiller le quart de nuit. « Normalement, c'est très calme en soirée, déclare-elle, cependant, nous avons 450 détenus et ce n'est pas toujours paisible et tranquille. »

Elle vient de changer du travail de jour, récemment, et elle affirme que ni le changement de routine ni les exigences de ce travail ne la dérangent.

« On s'habitue, mais c'est difficile d'organiser son horaire, avoue-t-elle. Planifier mes exercices est un peu plus compliqué. Je dois mieux gérer mon temps. »

Les autres employés du quart de nuit – 13 agents de correction – arrivent environ 20 minutes plus tard, ce qui laisse au surveillant du quart de soir suffisamment de temps pour leur donner un compte rendu.

Des vérifications régulières

Pendant la nuit, les agents de correction patrouillent et s'assurent que les détenus sont dans leur cellule et qu'ils se portent bien.

« Il y a parfois des risques de suicide. Si un détenu est sous surveillance pour cette raison, s'il a des antécédents ou si des renseignements nous indiquent qu'il est dépressif, nous allons vérifier son état aux 15 minutes », déclare M^{me} Blackman. « Un détenu qui présente un risque élevé au point de causer du mal à lui-même ou aux autres sera isolé ou mis sous l'observation d'un professionnel de la santé dans une cellule munie d'une caméra », ajoute-t-elle.

Les vérifications régulières et la vigilance sont de rigueur, même si la plupart des détenus ne font généralement que dormir. M^{me} Blackman et tous les autres agents demeurent, par contre, toujours conscients des problèmes susceptibles de se produire, mais confiants du fait qu'ils sont formés pour y faire face.

Les débuts au SCC

Madame Blackman a commencé dans le milieu après avoir déménagé à Drumheller, en Alberta, il y a environ 15 ans.

« Mes enfants étaient jeunes. Au parc où ils allaient s'amuser, j'ai commencé à discuter avec deux femmes qui avaient travaillé à l'établissement. J'ai toujours été intéressée



la sécurité dans l'établissement

par la police mais je n'avais jamais envisagé les services correctionnels. Dès mes premières discussions avec elles, je me suis dit que ce serait vraiment intéressant pour moi, plus que la police même qui m'éloignait passablement de la maison. »

Elle s'est plue tout de suite au SCC, et son intérêt n'a fait que croître par la suite.

Un point de vue différent

« J'ai commencé comme agente de correction et j'ai fait ce travail pendant environ un an. Une fois que j'ai compris comment ça fonctionnait, on m'a demandé de remplacer un agent de niveau II. J'ai occupé le poste de façon permanente pendant quelques années. Puis je suis allée travailler comme agente aux visites et à la correspondance. J'ai fait ce travail pendant un an et demi. »

« J'ai travaillé avec des agents de correction formidables. C'était agréable d'avoir un point de vue différent sur la façon dont les choses fonctionnent et sur les détenus. Tout ce qu'ils ont de meilleur, ils l'affichent lorsqu'ils sont en compagnie de visiteurs. On voit ce que sont les liens qu'ils ont avec eux. »

L'aspect de la sécurité a également été un défi pour elle « parce qu'on surveille tout le temps pour que les visiteurs n'apportent pas de drogue ».

Démystifier les délinquants

Après son incursion aux visites et à la correspondance, M^{me} Blackman est retournée aux unités comme agente de correction de niveau II, où on lui a de nouveau attribué des dossiers de détenus à gérer.

« On a de l'information sur tout ce que fait un détenu. On rédige des rapports et on discute avec chaque délinquant dont on est responsable, lors de réunions formelles, confie-t-elle. Mais on a aussi des interactions plus normales avec eux tous les jours – lorsqu'ils se réveillent et vont travailler, lors des repas. Ils sont constamment en train de discuter avec moi et les autres employés. Je pense qu'on peut avoir une bonne idée de la véritable nature et des aspirations d'un détenu. On apprend à reconnaître ceux qui sont motivés et ceux qui n'ont aucun intérêt à améliorer leur sort. »

Elle trouve que les agents de libération conditionnelle et les agents de correction ont parfois des opinions différentes sur certains détenus.

« Un détenu peut être colérique et belliqueux et ne pas se comporter adéquatement dans les unités, mais se montrer très poli dès qu'il est en présence de l'agent de libération conditionnelle. Il veut impressionner. » La communication entre l'agent de libération conditionnelle et l'agent de correction permet de démystifier la véritable personnalité du délinquant.

Le travail d'une surveillante correctionnelle

Comme surveillante correctionnelle, M^{me} Blackman trouve que la structure hiérarchique l'éloigne des contacts qu'elle avait avec les détenus.

« On n'a pas la même interaction avec les détenus, mais on consulte la



Brenda Blackman, surveillante correctionnelle

même information parce que des employés nous la communiquent. Il faut réellement avoir confiance en eux. »

Il faut aussi qu'elle sache en tout temps où se trouvent les agents qu'elle supervise lors de son quart, et ce qu'ils font.

« S'il se produit quelque chose, on doit pouvoir les diriger là où il le faut, dit-elle. On agit temporairement comme le responsable de l'intervention. On est confronté à tout : la maladie, l'incendie, les agressions et le suicide. On doit agir rapidement parce que des vies sont en danger. On doit communiquer avec tous ceux qui ont besoin d'être informés : la police ainsi que le directeur et l'équipe d'intervention en cas d'urgence de l'établissement.

« On informe le directeur des circonstances de l'incident et des mesures qui ont été prises et il doit pouvoir sentir qu'on a pris la bonne décision. »

Une passionnée

Deux choses passionnent M^{me} Blackman : le fait de ne jamais savoir d'avance comment sa journée va se dérouler et le professionnalisme des gens avec qui elle travaille.

« Sans eux, ce ne serait, ni plus ni moins, qu'un emploi, confie-t-elle. Un établissement correctionnel est en quelque sorte une micro-société. On est sans cesse confronté à des gens et à des situations imprévisibles dans un milieu clos. C'est ce qui rend chaque journée unique. Pour savoir ce qui se passe dans notre « société », on doit bien communiquer entre nous et se faire confiance. Et avec des collègues aussi agréables, notre travail est grandement simplifié. » ♦



24/7
23:00



Paul Moran, agent de correction

Le dénombrement des détenus

PAR Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photo : Bill Rankin

Il se fait tard et c'est le temps d'éteindre les lumières. À l'Établissement Collins Bay, l'agent de correction Paul Moran procède au dénombrement de nuit des détenus – l'un des quatre dénombrements officiels effectués quotidiennement. Il s'assure, en regardant à travers l'ouverture de chaque cellule de la rangée, qu'un délinquant est bien vivant.

Son collègue fait de même du côté opposé. Arrivés au bout, les deux hommes changent de côté, dénombrent une seconde fois les délinquants puis vérifient s'ils arrivent au même résultat. Si le compte est bon, il est inscrit sur papier et est acheminé au bureau du surveillant correctionnel, où il est comparé au compte officiel.

Si tout se passe bien, le processus prend seulement dix à quinze minutes. Il s'agit d'une mesure qui aide à assurer la sécurité de l'établissement et celle de la population canadienne. ♦

Un régime

Avec tous les efforts et les sacrifices que cela implique, qui commencerait un régime amaigrissant sans d'abord se peser ? Sans connaître avec une certaine précision d'où l'on part, il est difficile de se fixer un but réaliste ! Puis comment mesurer continuellement nos progrès ? Pour déterminer si un programme de réduction des déchets solides destinés à l'enfouissement atteint ses objectifs, il est donc pertinent de peser ce que l'on jette !

PAR Paul Provost, M.Sc., coordonnateur national, Programmes de protection de l'environnement



Quoique l'évaluation du volume de déchets soit pratique courante, elle ne constitue pas une méthode de mesure très fiable et précise puisque, par exemple, le degré de compaction des déchets peut changer les données sans qu'il y ait une véritable réduction des quantités. Ainsi, pour évaluer les progrès attribuables à la mise en œuvre de programmes de recyclage ou de compostage institutionnels, il faut se donner les moyens d'apprécier le rétrécissement en poids de nos sacs à ordures. La région du Québec a misé sur une approche novatrice appuyée par une technologie simple mais fiable : une balance portative pour camion à ordures.

Pas facile de réduire

Avec la Stratégie de développement durable (SDD) 2003, la cible de réduction de l'élimination des déchets solides dans les décharges a été fixée à 1,3 kg/occupant/jour d'ici mars 2007, soit une réduction de 20 p.100 par rapport à l'année de référence 2000 où la quantité de déchets enfouis était estimée à 1,6 kg/occupant/jour pour l'ensemble du SCC. Cible ambitieuse dans la SDD 1997, soit 0,6 kg/occupant/jour, elle fut relâchée à 1,0 kg/occupant/jour dans la SDD 2000. Certes, au fil de la dernière décennie, nous avons constaté comment il n'est pas facile – sur le plan corporatif – de réduire les rebuts que nous produisons. Nous devons également reconnaître que la gestion des déchets demeure un dossier peu attrayant pour le commun des mortels. Malgré l'engouement initial en faveur de la mise en œuvre de programmes de récupération et de recyclage en établissement, le maintien des mesures implantées s'est avéré particulièrement exigeant avec le temps. Les projets de compostage sont tout aussi complexes en plus de s'être révélés de véritables défis à soutenir, notamment à cause des faibles coûts généralement associés à l'enfouissement des déchets au Canada.

pour sacs à ordures

UN PROJET RÉGIONAL QUI FAIT LE POIDS

Alors pourquoi s'acharner sur la réduction des déchets destinés aux décharges ? D'abord pour des raisons environnementales puisque l'enfouissement des déchets crée des sites contaminés et pollue les eaux souterraines (et éventuellement celles de surface) en plus d'émettre des gaz à effet de serre (GES) qui contribuent aux changements climatiques. Et ensuite pour des incitatifs économiques : le recyclage des matières résiduelles est en général bien moins onéreux que l'exploitation de la matière vierge et il conserve de l'énergie (ce qui réduit indirectement d'autres sources de GES), de l'eau et un nombre incommensurable de ressources naturelles, parfois non renouvelables.

Peser pour mieux gérer

Pour s'enligner dans la bonne voie puis gérer les progrès en matière de conservation d'eau et d'énergie, les décisions puis les actions peuvent s'appuyer sur des lectures de compteurs d'eau, d'électricité, d'huile et de gaz naturel. Mais pour les déchets solides, il faut tout simplement trouver une façon de les mesurer avec un certain degré de précision. Sur ce, certains établissements ont exigé à même leur contrat de disposition des déchets que l'entrepreneur pèse les rebuts sur une base préétablie. D'autres ont plutôt opté pour la conduite d'audits sur les déchets tandis que les services techniques régionaux (STR) au Québec ont proposé le recours à une balance portative et transférable entre établissements dans le but de peser les camions à ordures régulièrement. Sous la surveillance de l'équipe régionale de l'environnement, le projet a débuté à l'automne 2005, à la grande satisfaction des établissements qui se devaient d'implanter un système de mesure des déchets en réponse aux critères d'imputabilité reliés à cette cible environnementale.

Enfin, il est vrai qu'il peut paraître étrange d'avoir à peser nos déchets, mais dites-vous bien que là où la science s'arrête, l'incertitude prend racine. Or le temps est venu de consolider, chiffres à l'appui, les réalisations du SCC en matière de réduction des déchets solides. C'est, en fait, un impératif incontournable afin de mieux orienter les initiatives à venir. Cet aspect environnemental nous concerne tous. Sinon, on ne saura jamais vraiment où se situe notre performance corporative ni, en fait, de quoi l'on parle. ♦

Projet régional de pesée des déchets solides, Services techniques, Région du Québec. Des agents en environnement, devant le Centre fédéral de formation. De gauche à droite : Christian Ringuet (stagiaire), Benoit Richer, Élisabeth Baril, Martin Sarault et Michel Thessereault



Les membres de la collectivité du renseignement de sécurité resserrent leurs liens

Depuis longtemps déjà, les employés qui travaillent dans les établissements fédéraux, dans le domaine du renseignement de sécurité, doivent faire face à des piles de papier qui alourdissent leur travail. Les agents de renseignement de sécurité (ARS), ainsi que le personnel dans la communauté ayant des responsabilités similaires, ont souvent besoin d'entreposer et d'échanger des renseignements protégés. Ils sont aussi fréquemment exposés aux conséquences d'un processus d'échange lent. Comme il n'y a jamais eu de réseau capable de gérer le matériel de nature délicate, et les retards et les difficultés lors de l'échange, la recherche et l'analyse des renseignements sur les copies papier étaient fréquentes.

PAR Nathalie Gervais, agente principale de communication, Services de gestion de l'information

Ces processus traditionnels de collecte, d'analyse et de diffusion de renseignements de sécurité seront bientôt améliorés grâce au Réseau protégé de renseignements de sécurité (RPRS) que les Services de gestion de l'information (SGI) installent graduellement depuis le début de l'été 2005. En plus du réseau, les SGI ont développé un outil de distribution de rapports (ODR) qui règlera la question d'information de nature délicate. Cet outil permettra aux divers employés qui travaillent dans la communauté des renseignements de sécurité d'entreposer et d'échanger électroniquement des renseignements de nature délicate (protégé « C » et supérieur) à partir d'ordinateurs portables ayant des fonctions de sécurité améliorées spécialement conçues à cette fin.

Avant d'entreprendre cette initiative, l'équipe des SGI a effectué une séance de consultation avec la communauté des ARS afin d'identifier les lacunes du Service quant à la gestion du partage d'information de nature délicate. La communauté a alors identifié trois besoins principaux : le besoin d'enregistrer et de partager de l'information protégée « C » et supérieure, le besoin d'avoir accès à des outils de collaboration ainsi que l'usage d'avoir un moteur de recherche performant. Cette consultation a ensuite enclenché plusieurs mois de travail pour l'équipe des SGI afin de pouvoir mettre en œuvre un réseau qui permet d'encrypter les données de nature délicate et de les partager de façon sécuritaire, de développer un outil de distribution de rapports facilitant la sauvegarde et l'échange de fichiers de nature délicate via le RPRS, ainsi que d'élaborer un nouveau module de renseignements de sécurité.

Les besoins liés au module du RPRS ont été définis et les SGI comptent déployer le module de renseignements au cours du présent exercice financier. Ce module fonctionnera comme le Système de gestion des délinquants (SGD). Il permettra tout d'abord de stocker et d'enregistrer de l'information de niveau protégé « C » et supérieur sur les détenus. L'information y sera organisée par individu,



donnant ainsi lieu à de nouvelles possibilités de recherche fort utiles qui, jusqu'ici, n'avaient jamais existées.

Il s'agit d'une bonne nouvelle pour le personnel du milieu des renseignements de

sécurité qui, souvent, ont besoin de renseignements ou de conseils d'autres agents travaillant ailleurs au pays. En étant au courant des problèmes liés à la sécurité, auxquels font face les autres établissements et leurs communautés, les ARS seront en mesure de mieux comprendre ce qui se passe chez eux. Ainsi, nous aurons un personnel mieux informé, l'échange de renseignements se fera de façon opportune et l'analyse de l'information de nature délicate pourra être désormais coordonnée entre les différents employés du SCC oeuvrant dans le domaine du renseignement de sécurité.

D'autres renseignements essentiels échangés au moyen du RPRS porteront notamment sur le programme de protection des témoins, les gangs, les incompatibilités, les activités illicites et les soupçons d'activités illicites dans les établissements du SCC et dans la collectivité. Les renseignements porteront aussi sur les menaces contre les membres du personnel, les délinquants les membres du public qui sont de nature protégé « C » ou supérieur.

Le Projet sur l'interopérabilité des communications secrètes (PICS), une initiative dirigée par le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada (SPPCC), compte se lier au RPRS d'ici la fin de l'année 2007 lorsque l'infrastructure nécessaire sera en place. Ceci permettra aux ARS du SCC d'échanger et de partager des renseignements de nature délicate avec d'autres membres de la collectivité du renseignement de sécurité dans divers organismes fédéraux, dont l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, la Gendarmerie royale du Canada et le Centre des armes à feu Canada. ♦

LEADERSHIP RENOUVELÉ

Régions

Wilfred Hal Davidson

Directeur, Établissement Westmorland

En poste depuis le 16 mai 2005

Glen Brown

Directeur, Établissement Matsqui

En poste depuis le 6 juin 2005

Bruce Anderson

Directeur, Établissement Mountain

En poste depuis le 30 mai 2005

Nancy Wrenshall

Directrice, Établissement de la Vallée

du Fraser pour les femmes

En poste depuis le 20 juin 2005

Cecil Vrieswyk

Directrice, Établissement Collins Bay

En poste depuis le 27 juin 2005

Arthur Ding

Directeur, Établissement Grande Cache

En poste depuis le 15 août 2005

France Poisson

Directrice, Établissement Cowansville

En poste depuis le 13 juin 2005

Marie-Andrée Cyrenne

Directrice, District Montréal Métropolitain

En poste depuis le 13 juin 2005

Derek Orr

Conseiller spécial auprès du sous-

commissaire régional, région de l'Ontario

En poste depuis le 8 juin 2005

Gisèle Smith

Conseillère spéciale auprès du sous-

commissaire régional, région de l'Atlantique

En poste depuis le 12 juillet 2005

Pierre Bernier

Directeur, Établissement La Macaza

En poste depuis le 27 juillet 2005

Theresa Westfall

Directrice, Établissement Joyceville

En poste depuis le 8 août 2005

Dianne Brown

Conseillère spéciale auprès du sous-

commissaire régional, région du Pacifique

En poste depuis le 20 juin 2005

Alfred Légère

Directeur, Établissement Nova

pour femmes

En poste depuis le 12 septembre 2005

Alan Alexander

Conseiller spécial auprès du sous-

commissaire régional, région de l'Atlantique

En poste depuis le 5 septembre 2005



Le Japon se penche sur le traitement des délinquants sexuels au Canada

Des membres de l'équipe de tournage japonaise, Tomoo Sono et Makoto Takakura discutent avec Michel Laprade, conseiller juridique principal au SCC. L'équipe a trouvé intéressant le fait que le traitement de tout délinquant au Canada trouve son fondement dans la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Récemment, les programmes fédéraux pour les délinquants sexuels ont fait l'objet d'un documentaire réalisé par une équipe de tournage japonaise venue visiter des établissements du Service correctionnel du Canada (SCC). La chaîne de télédiffusion japonaise (connue sous le nom de NHK) a ainsi rendu visite aux établissements Millhaven et Warkworth ainsi qu'à l'administration centrale, afin d'interviewer les autorités et d'avoir un aperçu de l'évaluation et du traitement des délinquants sexuels au sein du système correctionnel fédéral.

PAR **Bill Rankin**, agent de communication, Secteur des communications et de l'engagement des citoyens

Photo : **Bill Rankin**

Parrainée par le ministère japonais de la Justice, la visite est une réponse au tollé général à l'égard du nombre croissant de crimes à caractère sexuel qui ont eu lieu au Japon au cours de la dernière décennie. NHK, la seule chaîne publique au Japon, entend communiquer le résultat de ses découvertes canadiennes aux autorités gouvernementales japonaises et diffuser une présentation spéciale sur le sujet en novembre.

« Nous sommes étonnés du nombre de ressources que vous consacrez à la question », a commenté le producteur de NHK, M. Makoto Takakura, dans une entrevue réalisée à l'administration centrale, à Ottawa. « Les programmes fédéraux pour délinquants sexuels sont si structurés, si détaillés et si approfondis. Vous employez en outre tellement de personnel spécialisé : des psychologues, des psychiatres, des agents chargés des cas, des agents de libération conditionnelle. C'est impressionnant. »

À l'Établissement Warkworth, l'équipe a interviewé le Dr Ed Peacock, coordonnateur à la Clinique sur les comportements sexuels. Elle a assisté à une thérapie de groupe (simulation) et

a discuté avec un détenu devant être mis en liberté sous peu. Les membres de l'équipe voulaient connaître les leçons que le délinquant avait tirées du programme et les façons dont ils comptaient les mettre en pratique dans la collectivité, une fois en liberté sous condition.

Dans le cadre de cette même initiative, le ministère japonais de la Justice a financé le voyage du Dr Bruce Malcolm, gestionnaire national intérimaire des Programmes pour les délinquants sexuels, à Tokyo et à Osaka, afin qu'il présente ses constatations sur les effets des programmes de traitement du SCC. M. Malcolm est devenu l'objet d'une attention considérable de la part des médias et a maintenu un horaire mouvementé durant son séjour.

Le gouvernement japonais a envoyé vers la fin de 2005 au Canada une délégation de chercheurs et de cadres du milieu carcéral afin d'en apprendre plus au sujet des programmes de traitement pour les délinquants sexuels. Les membres de la délégation ont visité les établissements Millhaven, Bath et Pittsburgh ainsi que le Centre régional de traitement à Kingston. ♦

Élaborer le plan stratégique du SCC pour l'exercice 2006-2007



Tous les membres de l'équipe de gestion du Service correctionnel du Canada (SCC), d'un bout à l'autre du pays, se sont rencontrés au Colloque annuel sur le perfectionnement des cadres supérieurs du SCC qui s'est tenu à la fin du mois de novembre. À cette occasion, le commissaire Keith Coulter a dirigé les discussions sur l'élaboration des plans et des priorités qui orienteront les activités du Service au cours de l'exercice à venir et des suivants.

PAR Cheryl Fraser, commissaire adjointe, Secteur de l'évaluation du rendement

Les priorités ont été fixées en fonction de notre Mission et elles ont été alignées sur notre programme de sécurité publique : assurer la garde sécuritaire des délinquants dans les établissements, exercer une surveillance efficace sur ceux qui sont en liberté sous condition dans la collectivité et traiter tous les délinquants d'une manière raisonnable et humaine, en les encourageant et en les aidant activement à devenir des citoyens respectueux des lois.

Nous savons que l'avenir sera différent du passé car le profil de notre population carcérale est en pleine mutation et sera plus complexe. Le SCC doit continuellement réaligner ses ressources et ses interventions pour relever les défis à venir.

Le prochain numéro d'*Entre Nous* donnera plus de renseignements sur les stratégies mises au point par le SCC pour arriver à de bons résultats dans quatre domaines clés :

Préparer les délinquants à leur transition dans la collectivité sans risque et en temps opportun

Comme il y a presque deux tiers des délinquants nouvellement admis qui purgent des peines de trois ans ou moins, le SCC élaborera et mettra en œuvre des stratégies d'intervention intégrées qui visent à modifier le processus d'évaluation initiale, à améliorer la planification de la mise en liberté et à fournir un meilleur appui communautaire.

Améliorer la sécurité du personnel et des délinquants dans nos établissements

Afin de protéger la sécurité du personnel et des délinquants et d'accroître le potentiel de réinsertion sociale des délinquants, nous devons appliquer de nouvelles stratégies pour régler les problèmes de sécurité. Nous devons

redoubler d'efforts pour réduire la violence parmi les détenus et pour lutter contre l'approvisionnement, la consommation et les répercussions négatives des drogues dans nos établissements.

Accroître la capacité de fournir toute une gamme de services adaptés au contexte culturel pour répondre aux besoins particuliers des délinquants issus des Premières nations ainsi que des collectivités métisses et inuites et favoriser ainsi la sécurité et la vitalité de ces collectivités

Actuellement, près de 19% des délinquants sont de descendance autochtone. Conformément aux initiatives à l'échelle gouvernementale visant à réduire l'écart observé dans les chances d'épanouissement des peuples autochtones, le SCC élaborera et mettra en œuvre un plan stratégique relatif aux services correctionnels pour Autochtones qui répond mieux aux besoins des délinquants autochtones et qui contribue également à la sécurité et à la vitalité des collectivités.

Améliorer notre capacité de répondre aux besoins en santé mentale des délinquants

Étant donné que plus d'un délinquant sur dix et une délinquante sur quatre font l'objet, à l'admission, d'un diagnostic de troubles de santé mentale, le SCC doit offrir un éventail complet d'interventions pour répondre aux besoins nombreux et diversifiés des délinquants en matière de santé mentale.

Les priorités opérationnelles se traduiront en résultats grâce à une bonne gestion qui permettra à l'organisme de s'acquitter de son mandat. Ainsi, en plus de s'occuper de ces quatre priorités opérationnelles, le SCC travaillera également à mettre en place de solides pratiques de gestion. ♦